

11 mar 2019 -15:55

Des logements sociaux et passifs inaugurés à Anderlecht

La construction des deux immeubles remarquables situés au coin de la Rue de la Poterie et du Boulevard Poincaré 10-12 a été suivie avec intérêt par les riverains qui attendent avec impatience leur finalisation. Outre 10 logements sociaux et passifs, ces deux bâtiments comprennent également un local de quartier, des locaux pour Bruxelles Environnement et un appartement pour le gardien du Parc de la Rosée. Ces immeubles ont été inaugurés aujourd'hui.

Ce projet fait partie des bâtiments exemplaires 2011 parce qu'il vise les standards passifs avec une isolation complète des murs extérieurs, un système de ventilation équipé d'un échangeur de chaleur et un chauffe-eau solaire. Le revêtement de façade est fait de bois durable provenant de forêts européennes. Les immeubles possèdent également une toiture végétale et deux réservoirs d'eau de pluie. Un « plus » pour l'environnement, mais également pour le portefeuille des futurs résidents.

Grâce à ce projet, deux anciens terrains vagues ont maintenant une nouvelle fonction, en partie publique, et le Parc de la Rosée dispose d'une entrée plus accueillante. Grâce à son emplacement privilégié, le nouvel immeuble constitue une base idéale pour Bruxelles Environnement. Outre un logement de concierge, Bruxelles Environnement bénéficiera bientôt d'un vestiaire avec douches, d'une kitchenette et de bureaux pour les gardiens et les animateurs du parc. Une salle polyvalente destinée aux activités du quartier et des toilettes publiques ont été également prévues. Maintenant que les travaux de construction sont terminés, Bruxelles Environnement aménagera l'accès au parc.

Pour les appartements, l'option choisie a été d'amener un maximum de lumière dans le séjour grâce à des fenêtres donnant des deux côtés du bâtiment. Chaque appartement possède en outre sa propre terrasse orientée au sud, avec vue sur le parc. Il existe différents types d'appartements, d'une à quatre chambres, en fonction des situations familiales. Les logements sociaux seront gérés par la commune d'Anderlecht.

Pour ce nouveau projet, Beliris a collaboré avec les bureaux d'études P&P Philipperon-Pepin Architectes, SIC Ingénierie, SECA Benelux et l'entrepreneur In Advance. Le coût total des études et travaux est de 2,75 millions d'euros.

Ce projet fait partie du contrat de quartier Lemmens. En 2012, Beliris a réaménagé les rues Bissé, Broyère et Foppens dans le cadre du même contrat de quartier.

Beliris
SPF Mobilité et Transports
Rue du Progrès 56
1210 Brussel
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.beliris.be>

Marianne Hiernaux
Porte-parole FR - Responsable communication
+32 475 82 43 41
marianne.hiernaux@mobilite.fgov.be

Elien De Swaef
Porte-parole NL - Experte en communication
+32 475 85 65 77
elien.deswaef@mobilite.fgov.be